



## **Votre vie et VOTRE-ARGENT : Quatre questions à poser aux retraités au sujet de la retraite, Février 2017**

---

0:00 – 0:13	<p>[La musique de fond s'efface]</p> <p>[Graphique de mouvement: Logo de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie]</p> <p><b>TEXTE DE MOUVEMENT : Votre vie et VOTRE-ARGENT</b></p> <p><b>TEXTE DE MOUVEMENT : Quatre questions à poser aux retraités au sujet de la retraite</b></p> <p>Pierre : Si vous approchez de la retraite ou que vous venez d'y accéder, vous craignez peut-être manquer d'argent pour votre retraite et que ce revenu ne dure pas tout au long de votre vie.</p>
0:14 – 0:40	<p><b>TEXTE DE MOUVEMENT : Mon revenu durera-t-il toute ma vie?</b></p> <p>Pierre : Cette inquiétude peut avoir pris de l'ampleur dans le contexte actuel de volatilité des marchés.</p> <p><b>TEXTE DE MOUVEMENT : Pierre Saint-Laurent, Conseiller en planification fiscale, successorale et de retraite</b></p> <p>Pierre : Mon nom est Pierre Saint-Laurent et je traiterai de certaines questions relatives à la retraite.</p>
0:41 – 0:55	<p><b>TEXTE DE MOUVEMENT : Sources les plus courantes de revenu de retraite</b></p> <p><b>Prestations gouvernementales</b></p> <p><b>Régime de retraite d'entreprise</b></p> <p><b>Placements</b></p> <p><b>Autres actifs</b></p> <p><b>Source : Statistique Canada, 2013</b></p> <p>Pierre : Pour la plupart des gens, les prestations gouvernementales et, s'il y a lieu, les régimes de retraite de l'employeur procureront une base de revenu garanti. Les placements et vos autres actifs devront générer un revenu supplémentaire pour vous permettre de mener le style de vie que vous souhaitez ou auquel vous vous attendez.</p> <p>Voici quatre questions que vous devez approfondir avec vos conseillers professionnels :</p>
0:56 – 1:13	<p><b>TEXTE DE MOUVEMENT : 1. Quel revenu pouvez-vous générer sur une base durable?</b></p>

Pierre : 1. Quel montant de revenu pouvez-vous générer de façon durable?

**TEXTE DE MOUVEMENT : 2. Combien de temps doit durer ce revenu?**

Pierre : 2. Combien de temps doit durer ce revenu?

**TEXTE DE MOUVEMENT : 3. Ce revenu est-il suffisant pour couvrir les dépenses fixes, variables et croissantes?**

Pierre : 3. Ce revenu est-il suffisant pour couvrir les dépenses fixes, variables et croissantes?

1:14 – 2:46

**TEXTE DE MOUVEMENT : 4. Dans des conditions défavorables, disposerai-je d'un revenu durable suffisant pour couvrir mes dépenses de base et celles liées à mon style de vie?**

Pierre : 4. Les hypothèses utilisées passeront-elles les tests, de sorte que, même dans les conditions les plus défavorables, vous disposeriez d'un revenu durable suffisant pour couvrir vos dépenses de base et celles liées à votre style de vie?

Ces questions soulignent la nécessité de planifier divers scénarios, comme de mauvais rendements boursiers au cours des premières années de retraite, le départ de la vie active avant la date prévue pour des raisons de santé (la vôtre, celle de votre conjoint ou encore d'un parent vieillissant), ou un décès prématuré.

Il se peut que vous ne soyez pas en mesure de répondre à l'une de ces questions. Explorez les produits et les stratégies qui vous procureront la somme d'argent requise au moment opportun. Vous aurez ainsi de quoi répondre aux besoins créés lorsque les événements prennent une tournure inattendue.

Envisagez l'option de transmettre le risque à une autre personne en échange de rentrées de fonds prévisibles et garanties ou de montants forfaitaires. Cette mesure pourrait apaiser vos inquiétudes et faciliter votre vie, celle de votre conjoint et celle des gens à qui vous avez donné une procuration lorsqu'ils auront à prendre des décisions à long terme dans votre intérêt.

Rencontrez un spécialiste du revenu et de la planification de la retraite autorisé qui peut vous aider à amorcer le processus de planification, un processus qui se poursuivra pendant toutes les étapes de la retraite.

2:47 – 2:56

[Graphique de mouvement : Votre vie et VOTRE-ARGENT, [www.placementsempirevie.ca](http://www.placementsempirevie.ca)]

TEXTE : L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie gère des fonds depuis 50 ans, y compris par l'entremise de sa filiale Placements Empire Vie Inc. depuis 2012.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire de contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les

polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre informatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

<sup>MD</sup> Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.** <sup>MC</sup>  
Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

[La musique d'arrière-plan s'efface]